

Adaptez vos compétences en travaillant à votre rythme !

Possibilités de financement :

- Individuel
- Entreprise
- Opérateur de compétences (OPCO)
- CPF (peut permettre de financer entièrement ou en partie les frais de formation)

Contacts

Responsable de formation :

Marie-Andrée RAKOTOVAHINY
marie-andree.rakotovahiny@iut-tlse3.fr

Tél. : 05 62 25 81 27

Secrétariat pédagogique :

Marianne MESA

IUT Paul Sabatier - Université Toulouse III
Département Gestion des Entreprises et des Administrations
115 E, Route de Narbonne - 31077 Toulouse Cedex 4
Tél : 05 62 25 81 20 - Fax : 05 62 25 81 17
marianne.mesa@iut-tlse3.fr

Renseignements administratifs/ financiers :

Mission Formation Continue Apprentissage
05 61 55 66 30
mfca.contact@univ-tlse3.fr



Les plus de la formation...

- ⇒ L'individualisation des parcours avec une formation adaptable au rythme des stagiaires
- ⇒ Le tutorat individuel et collectif
- ⇒ L'effectif restreint favorisant l'apprentissage
- ⇒ Échanges interactifs apprenants-Enseignants via une plateforme pédagogique

Offre de formation 2020-2021



Document non contractuel. Certains blocs peuvent être modifiés.

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE



UNIVERSITÉ TOULOUSE III

Mention

Métiers de la Gestion et de la Comptabilité : fiscalité
RNCP : 30107

BLOCS DE COMPÉTENCES

« Fiscalité : déclarer, traiter l'impôts et les obligations fiscales »

Issus de la Licence Professionnelle Métiers de la Comptabilité : Fiscalité

Proposés à distance et/ou en présentiel

iut-gea-ponsan.univ-tlse3.fr



Un nouveau moyen d'être acteur de son avenir professionnel

Les blocs de compétences représentent un nouveau moyen de se former tout au long de sa vie par le biais de formations courtes.

Ils permettent à chacun de construire son parcours de développer son employabilité. Ils reposent sur le découpage du diplôme.

Les blocs « Fiscalité » sont issus de la Licence Professionnelle « Métiers de la Comptabilité : Fiscalité », diplôme enregistré au RNCP. Chacun des blocs fait l'objet d'une évaluation. La validation d'un bloc donne lieu à l'obtention d'une attestation de compétences.

Ces blocs sont capitalisables. À terme, la validation des blocs d'un diplôme permet son obtention.

Objectif de la formation :

Permettre aux publics d'acquérir ou de compléter leurs compétences en matière de fiscalité.

Publics visés

- Salariés
- Demandeurs d'emploi
- Personne souhaitant renforcer ses compétences ou valider un diplôme par la validation des acquis de l'expérience (VAE)

Pré-requis :

- Être titulaire d'un bac+2 (idéalement à dominante gestion)
- Une expérience dans le domaine de la gestion serait un plus

Possibilité de bénéficier d'une Validation des Acquis Professionnels (VAP)

Recrutement :

Candidature par envoi d'un CV accompagné d'une lettre de motivation suivi d'un entretien

Lieu de la formation : Département GEA—Site de Toulouse Ponsan

Formation en présentiel et/ou à distance :

Les mardis et jeudis de 16h00 à 20h00

Organisation pédagogique :

Formation nécessitant deux regroupements obligatoires en début et fin de formation.

Modalités d'évaluation :

Évaluation en contrôle terminal sous forme d'examens écrits/mises en situation.

Deux sessions annuelles envisagées:

Session 1: octobre 2020 à janv 2021

Session 2 : avril 2021 à juillet 2021

Un programme sur mesure... pour répondre à un besoin ciblé !

Blocs de compétences

Bloc 1

TVA : Déclarer, traiter et sécuriser (40 h) – 2 ECTS

Financement individuel : 1 200 €

Financement entreprise : 1 600 €

Objectifs :

Calculer et enregistrer périodiquement la TVA à reverser à l'État ou le crédit de TVA

Conseiller un chef d'entreprise sur le choix d'un régime de TVA

Mettre en place une veille sur l'évolution législative et réglementaire en matière de TVA

Utiliser le logiciel Excel et le logiciel comptable de type ISACOMPTA

Bloc 2

Impôts : déterminer et traiter l'impôt sur les sociétés ou l'entreprise individuelle (40h) – 3,5 ECTS

Financement individuel : 1200 €

Financement entreprise : 1 600 €

Objectifs :

Déterminer le résultat imposable de l'entreprise à partir de son résultat comptable

Calculer le résultat fiscal et régler l'impôt correspondant

Élaborer la liasse fiscale en vue de la détermination du résultat fiscal de l'entreprise

Traiter les incidences fiscales des opérations courantes de l'entreprise

Bloc 3

Fiscalité : assurer les obligations fiscales d'une entreprise ou d'un particulier (30h) – 2,5 ECTS

Financement individuel : 900 €

Financement entreprise : 1 200 €

Objectifs :

Établir des déclarations fiscales et assurer le suivi et la déclaration des obligations fiscales usuelles des entreprises : taxe sur les véhicules de sociétés, taxes sur les salaires, cas simples d'application de droits d'enregistrement, taxe CFE et CVAE.

Mettre en place les procédures permettant de réduire le risque fiscal

Mettre en place les procédures permettant de réduire le risque fiscal, notamment sur les obligations de forme et de délai de paiement

Élaborer des déclarations fiscales annexes ou spécifiques : relevé de frais généraux, DADS